

# La Messagerie d'Ézanville

n° 23 / janv. 2023



**Une très belle année à tous les Ézanvillois !**

Lieu d'écoute parents-enfants | Inscriptions scolaires | Programme des activités séniors | Avancée du réaménagement du Val d'Ézanville



C'est avec grand plaisir que M. le Maire s'est pris au jeu des photos avec le père Noël et les enfants lors du marché de Noël.



**Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,**

**2023 sera l'année de mi-mandat.** Que le temps passe vite, trop vite des fois. Mais cela ne nous a pas empêché de travailler sur tous nos projets.

**Je ne reviens pas sur notre ZAC. Ce projet n'a pris aucun retard.** Le concessionnaire d'aménagement sera connu mi-janvier et la signature du traité de concession est fixée début février 2023. Fin mars, début avril, nous allons pouvoir inaugurer notre réaménagement du Petit Rosne. Concernant notre futur centre culturel, nous avons travaillé depuis plusieurs mois avec notre programmiste et nous venons de valider la restitution sur les besoins. Prochaine étape, désignation d'une AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) pour la consultation de maîtrise d'œuvre. Plusieurs autres étapes vont suivre pour l'étude de conception avant les consultations des entreprises. En ce qui concerne le pôle gare, j'ai pu aborder le sujet à la fin du dernier conseil municipal ainsi que lors de la réunion du syndicat du parking. Nous sommes toujours en discussion avec les différentes directions de la SNCF, la CAPV et le SIAH. Une réunion d'avancement sera planifiée dans les prochaines semaines.

**Sur ces 2 projets, je vais convier les équipes d'opposition afin de connaître leur position** et espérant que ces échanges soient constructifs, ce dont je ne doute pas.

**Concernant le plan de sobriété énergétique, nous avons mis en place l'extinction de l'éclairage public** de 00h30 à 05h00 et j'ai obtenu beaucoup d'avis positifs sur cette initiative. **Concernant la réduction des températures dans tous les bâtiments communaux,** nous avons pu apprécier le radoucissement de ces dernières semaines.

**Au sujet des finances de la Ville et la préparation de notre prochain budget 2023,** je me laisse tout le mois de janvier pour travailler avec mes différents services.

**Tous les membres de l'équipe municipale se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2023.** Que celle-ci vous apporte, ainsi qu'à tous vos proches, santé, bonheur et réussite dans tous vos projets.

Prenez soin de vous et de vos proches.

**Avec tout mon dévouement,**



**Éric BATTAGLIA**

**SOCIAL**  
////////



# Mise en place d'un lieu d'écoute parents-enfants

**Parents, vous rencontrez des difficultés relationnelles avec vos enfants? L'ACEPE (Accueil Conseil Écoute Parents-Enfants) aide parents et enfants à se retrouver.**

**L**ors du bureau communautaire du 5 décembre dernier, M. Le Maire a souhaité que la Ville participe au projet ACEPE (Accueil Conseil Écoute Parents-Enfants). Une convention va être élaborée afin que la Ville puisse proposer des permanences sur la commune à partir du mois de janvier.

Le service ACEPE a été créé en 1989, par deux psychologues de la Sauvegarde du Val d'Oise, en réponse à la demande des familles, avec l'appui des municipalités. Le dispositif anime des permanences à orientation psychologique, lieux de paroles et d'échanges, afin d'aider les familles dans leurs difficultés quotidiennes, éducatives et relationnelles avec leurs enfants.

Conduites par une équipe de psychologues spécialisés, ces interventions s'inscrivent dans le cadre d'une prévention précoce et globale et de soutien à la parentalité. Elles se diversifient aujourd'hui afin de mieux répondre aux demandes de ses différents partenaires.

L'ensemble des activités est financé par des communes, des communautés d'agglomération, le commissariat à l'Égalité des Territoires et le conseil départemental. Ainsi, un partenariat a été développé avec Plaine Vallée afin de permettre la mise en place de permanences de proximité sur le territoire des communes membres: Deuil-La Barre, Groslay, Montmorency, Montmagny et **Soisy-sous-Montmorency auxquelles vont donc s'ajouter Ézanville, Saint-Brice et Bouffémont.**

**Des permanences à orientation psychologique**

Elles sont gratuites et reposent sur la libre adhésion des familles.

Par son rôle d'écoute, de soutien et de conseil aux familles et aux jeunes du quartier, l'action du service permet d'apporter une aide face aux difficultés sociales, familiales, affectives et d'agir sur l'isolement, en articulation étroite avec les partenaires locaux. Il s'agit également d'enrayer les difficultés scolaires et/ou de comportement, repérés

et exprimées précocement, d'aider les enfants à mieux grandir et éventuellement favoriser une prise en charge adaptée par d'autres structures (services de protection maternelle et infantile, centres médico-psychologiques par exemple).

## Des interventions diversifiées qui se développent

Elles poursuivent toutes le même objectif de prévention précoce et répondent aux demandes des différents partenaires du service. Elles peuvent prendre la forme, par exemple :

- de participation à des programmes communaux ou intercommunaux de Réussite Éducative;
- d'intervention au sein de structures petite enfance, crèches, lieux d'accueil parents-enfants;
- d'animation de groupes de parole pour des parents;
- d'animation de groupes d'analyse de pratiques pour les professionnels des centres sociaux...



**Les permanences ACEPE auront lieu tous les jeudis matin à la maison citoyenne, 12 rue Paul Fort à compter du jeudi 5 janvier 2023 de 9h30 à 12h30.** Sur rdv auprès du CCAS – 01 39 35 44 97 – ccas@ezanville.fr

**ENFANCE**



## Les enfants gâtés par la Ville pour Noël !

Que ce soit dans les écoles, aux accueils périscolaires ou à la Petite Enfance, la Ville a souhaité faire plaisir à tous les enfants en cette fin d'année.

## DANS LES ÉCOLES

La Ville a offert des cartes-cadeaux et un spectacle aux élèves. M. le Maire ainsi que son adjointe aux Affaires scolaires Mme Malet, se sont rendus dans chaque classe élémentaire de la ville, afin de remettre aux élèves une carte-cadeau de 12 € à valoir au sein de l'espace culture du Leclerc Moisselles.

Les classes de maternelle ont eu la chance d'assister à un spectacle de Noël présenté dans leur école.

## À LA PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance organisait un spectacle en direction des enfants accueillis par des assistantes maternelles d'Ézanville le 10 décembre dernier. La compagnie Coconut a présenté un spectacle adapté aux tout-petits intitulé « Pomme de pin deviendra sapin ».

Le multi-accueil a également fêté Noël en rassemblant enfants et parents autour d'un petit goûter festif le 16 décembre.



## AUX ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Les enfants qui fréquentent l'accueil périscolaire du soir ont eu la chance d'assister à un spectacle de Noël les 8 et 9 décembre derniers au théâtre de l'Union Familiale. Cette année, l'équipe d'animation avait convié le clown Rico pour un spectacle interactif avec comédie, musique, jonglerie et sculpture sur ballons.



## Inscriptions scolaires 2023/2024

La prochaine rentrée scolaire s'organise et les inscriptions sont ouvertes à partir du 16 janvier 2023.

- Inscriptions maternelles : du 16 janvier au 24 février 2023
- Inscriptions élémentaires : du 20 mars au 28 avril 2023

### Où?

À la Maison de l'Enfance - 6 bis Grande Rue  
Service Éducation  
8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h  
0139354410  
education@ezanville.fr

### Démarches

1. Prendre rendez-vous auprès du service Éducation
2. Se munir du dossier famille complété (à retirer à la Maison de l'Enfance ou à télécharger sur le site de la ville et sur l'Espace Famille)
3. À l'issue du rendez-vous une fiche d'inscription scolaire vous sera remise, celle-ci est à présenter à la direction de l'école pour l'admission définitive.





**SENIORS**  
//////////

## Découvrez le programme des activités !

L'année démarre sur les chapeaux de roues pour les séniors avec un programme bien rempli!

## THÉÂTRE

**Liane Foly: la folle repart en thèse**

*samedi 28 janvier* - Tarif: 18,50 €

## SPECTACLES

**Shen Yun**

*Jeudi 16 février* - Tarif: 34,50 €

**Ballet National de Pologne**

*Samedi 8 avril* - Tarif: 15 €

**Spectacle Musical Al Capone**

*Jeudi 20 avril* - Tarif: 28,50 €

## VISITES

**Visite de Paris en bus amphibie:**

**Les Canards de Paris**

*Mercredi 17 mai* - Tarif: 17,10 €

**Visite guidée et déjeuner-spectacle:**

**Montmartre en Mélodie**

*Mercredi 24 mai* - Tarif: 35,80 €

## CAFÉ SÉNIORS

Ce rendez-vous a lieu 5 jeudis dans l'année afin d'échanger et de créer du lien social. Ce moment précieux est également l'occasion d'être à l'écoute des séniors pour répondre à leurs attentes et construire des projets ensemble.

*Jeudi 23 février, 27 avril, 29 mai,  
28 septembre, 30 novembre 2023*

## ATELIERS INFORMATIQUE

Les ateliers informatique sont également renouvelés afin d'initier nos séniors aux outils numériques.

Une première séance intitulée «Forum numérique» est organisée le vendredi 20 janvier à 9h30 en salle Anglade 2 afin d'échanger sur les attentes et les besoins des participants.

Les séances suivantes se dérouleront deux vendredis par mois. Elles peuvent accueillir 6 personnes soit 12 par demi-journée (6 personnes de 9 h à 10 h30 et 6 personnes de 10 h30 à 12 h).

*Vendredi 3 et 10 février, 10, 17, 24 et 31 mars  
2023*

**Inscriptions au CCAS: 0139354497**



## DISTRIBUTION DES COFFRETS DE NOËL

Comme chaque année, la Ville a offert un coffret de Noël garni de petites friandises aux séniors qui ne se sont pas rendus au banquet-spectacle. Les élus se sont rendus au domicile des personnes qui ne pouvaient se déplacer et notamment à la résidence des personnes âgées "Les Cèdres".



An aerial photograph of a large-scale urban development project. The image shows a mix of existing residential buildings, parking lots, and green spaces. Overlaid on the image are architectural plans and site layouts. A large white rectangular area in the upper right represents a new building footprint. A yellow grid pattern indicates a planned road network or pedestrian paths. Blue areas represent landscaped zones or water features. The project is situated near a major road that runs horizontally across the middle of the image. The surrounding area includes a mix of residential housing and open fields.

**TRAVAUX**  
//////////

**La prochaine étape majeure  
du projet d'aménagement  
interviendra début 2023 avec la  
désignation de l'aménageur en  
charge de la ZAC.**

# Val d'Ézanville : nouvelle avancée dans le projet d'aménagement avec la création de la ZAC

**Alors que les premières démolitions des bâtiments ont démarré fin novembre, le projet d'aménagement entame une nouvelle étape décisive. Le conseil communautaire de Plaine Vallée a approuvé mercredi 23 novembre le dossier de création de la Zone d'Aménagement Concerté du Val d'Ézanville, visant à impulser un projet urbain pérenne d'envergure pour le territoire et ses habitants.**

Afin de revitaliser l'ancienne zone commerciale du Val d'Ézanville, Plaine Vallée en concertation avec Ézanville et Moisselles, mène un ambitieux programme de requalification.

## **Une zone à vocation mixte**

La zone d'activités, actuellement en friche, s'étend sur une superficie de 15 ha. Au total, elle occupera 60 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher, sans emprise sur les terres agricoles. Côté programmation, le projet prévoit de mêler des activités de commerces, de services, de la restauration et des bureaux. Des activités de loisirs et d'artisanat sont également à l'étude. Il s'inscrit dans une stratégie de développement pensée à une échelle globale de l'intercommunalité. Il s'efforce ainsi de répondre aux attentes des habitants et de prendre en compte tous les enjeux territoriaux, dont la question de la concurrence et des complémentarités commerciales.

Le site réaménagé devrait ainsi générer 800

emplois, visant ainsi à relocaliser l'emploi alors que 80 % des actifs de Plaine Vallée travaillent à l'extérieur de l'agglomération.

## **Une meilleure desserte et des accès sécurisés**

Les accès, dessertes, circulations aux abords et à l'intérieur du site vont être reconfigurés. Il s'agit de désenclaver le site en l'intégrant davantage dans le tissu urbain et naturel existant. Des nouveaux accès sur la route départementale et des cheminements piétons et de pistes cyclables vont ainsi être créés pour desservir les quartiers pavillonnaires limitrophes, les équipements et les commerces.

## **Un projet intégré dans son environnement**

Le projet se veut porteur d'une forte qualité urbaine, architecturale et paysagère tout en privilégiant la réutilisation des matériaux existants. Par ailleurs, l'impact environne-

mental du site, tant en termes d'imperméabilisation des sols, de la gestion des eaux pluviales, végétalisation du site, que d'autonomie énergétique figure au cœur des préoccupations.

## **Une démarche concertée**

Au cours de la séance, les élus communautaires ont également validé le bilan de la concertation qui s'est tenue entre le 30 septembre 2021 et le 15 novembre 2022, auprès des habitants.

Cette concertation, qui a réuni plus de 100 contributions, témoigne de l'intérêt porté par les habitants, au-delà de la commune d'Ézanville. Elle a ainsi permis de consolider les grandes orientations d'aménagement et de programmation du projet.

Les observations des habitants ont été intégrées dans les principes d'aménagement et la conception du schéma de la ZAC, ainsi que dans le cahier des charges de l'aménageur et des futurs promoteurs.

**SERVICES  
MUNICIPAUX**



1

2



3

4



# À la rencontre des responsables périscolaires des écoles de la Ville

**Les agents municipaux responsables périscolaires construisent et proposent un projet pédagogique en conformité avec les orientations de la collectivité et de la réglementation, organisent la mise en place d'animation (activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives) et encadrent une équipe à effectif variable.**

Rattachés au Pôle Socio-éducatif et plus particulièrement au service Enfance, les responsables périscolaires exercent leur fonction sous la responsabilité des coordinateurs « Enfance » : Stéphanie et Valentin. Ils assurent la gestion administrative (planning d'activités, présence des enfants...), la gestion pédagogique (normes SDJES, HACCP...) et la gestion partenariale (familles, directeurs d'établissement et enseignants...) sur leur école de rattachement. Ils interviennent sur les temps périscolaires (avant et après l'école) ainsi que sur le temps méridien.

## À la rencontre de :

**Mélissa (1), responsable périscolaire de l'école maternelle du Village** et intervient sur la pause méridienne d'Albert Camus. Mélissa est directrice de l'accueil de loisirs du Village les mercredis. Elle est arrivée sur la commune en janvier 2022 mais exerce dans les métiers de l'animation depuis 13 ans.

**Patrick (2), responsable périscolaire du groupe scolaire Paul Fort.** Stagiaire du brevet d'Aptitude aux fonctions de directeur, il a occupé plusieurs postes au sein du Pôle Socio-éducatif et est intervenu sur différentes écoles de la ville au cours de ses 20 années d'expérience.

**Willyam (3), responsable périscolaire du groupe scolaire des Bourguignons.** Stagiaire du brevet d'Aptitude aux fonctions de directeur, il a découvert le monde de l'animation depuis 2 ans et a évolué sur ce poste à responsabilités depuis la rentrée de septembre 2022.

**Marine (4), responsable périscolaire de l'école élémentaire Pierre et Marie Curie.** Titulaire d'un Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directrice, Marine nous a rejoint au mois de mars 2022 et exerce dans l'animation depuis 2010.

## SÉANCE D'INFORMATION « PARENTS APRÈS LA SÉPARATION »

Animée par les travailleurs sociaux Caf, une juriste en droit de la famille et une médiatrice familiale, cette séance abordera les impacts de la séparation, les besoins et réactions des enfants, donnera des informations juridiques sur les effets de la séparation et du divorce...

**> Samedi 11 février 2023**

De 10h à 12h au Complexe de la Prairie  
Rue de Condé (parking du cimetière)  
95460 Ezanville  
01 34 07 16 97 - tis-sarcelles@caf95.caf.fr  
Informations : Territoire d'Intervention Sociale  
Sarcelles



## PORTRAIT

# Agnès et Maurice Dumont : faire vivre la musique à Ézanville

Ce couple d'Ézanvillois est à l'origine et dirige bénévolement le Conservatoire de Musique d'Ézanville (CME) depuis 35 ans.



Agnès et Maurice Dumont entourés des élèves et des professeurs du CME lors de leur concert de Noël.

### Pouvez-vous vous présenter ?

**Agnès Dumont :** Je suis présidente du CME depuis 2017. J'assume, bénévolement, le travail administratif de l'établissement scolaire qu'est notre structure. Ancienne collaboratrice du Directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, j'ai travaillé au sein de l'administration du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers-La Courneuve et ce durant 25 ans.

**Maurice Dumont :** Je suis le Directeur-Fondateur bénévole du CME et ce depuis 1988. Pianiste et corniste, je suis titulaire de nombreux premiers prix de conservatoire national de région (se nommant maintenant Conservatoire à Rayonnement Régional). Je me suis produit à l'Opéra de Paris, Opéra-Comique, Orchestre National de France, Orchestre National d'Île-de-France, etc...

### Depuis quand habitez Ézanville ? Pourquoi avoir choisi cette ville ?

Nous habitons la commune d'Ézanville depuis 1981. Nous étions, auparavant, sur la commune d'Écouen où nos parents et grands-parents demeuraient. Le hasard a voulu que l'on s'installe sur la commune d'Ézanville, ce qui nous a permis de rester proches de notre famille.

### **Avez-vous fréquenté des écoles ou des associations Ézanvilloises ?**

Nos enfants ont été inscrits au judo et karaté. Également, Agnès Dumont ainsi que notre fille étaient inscrites à l'Espace Danse avec Edwige Berthille avec qui nous gardons des liens très forts.

### **Vous êtes à l'origine de la création du CME, pourquoi ?**

Dans le département d'Île-de-France il y a un conservatoire municipal de musique et de danse dans chaque commune. Sur notre canton, que ce soit sur Écouen, Ézanville, Domont, Moisselles, Attainville, Bouffémont, le Mesnil Aubry, etc, il n'y en avait aucun. Suite à une forte demande de la part de parents et d'élèves qui recherchaient un enseignement pédagogique conservatoire, nous avons créé le conservatoire de Musique d'Ézanville en 1988. À ne pas confondre avec une MJC, centre de Loisirs ou culturel, n'ayant pas le même but et où les professeurs professionnels n'enseignent jamais. Une nouvelle professeure de chant nous a rejoints cette année: Premier prix du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers-La Courneuve ainsi que du Conservatoire à Rayonnement Régional de Boulogne-Billancourt et premier prix du Conservatoire Royal de Bruxelles.

### **Pouvez-vous nous présenter le CME ?**

L'équipe de professeurs (diplômés des Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique de Paris et de Genève, des Conservatoires à Rayonnement de Région, des Écoles à Rayonnement Départemental, de l'École Normale de Musique de Paris et des Conservatoires Internationaux) partage, avec des élèves de tout âge, tout niveau et tout style, l'amour de la musique. Actuellement il y a 14 professeurs, 200 élèves, 36 disciplines (instruments, solfège, ensemble orchestral, chorale) enseignées/semaine. Le Conservatoire, aujourd'hui, initie un bon nombre d'Ézanvilloises et d'Ézanvillois ainsi que des élèves venant de l'Intercommunalité et des différentes communes du département. Preuve qu'il y a un intérêt et une demande de la culture musicale.

### **Quels sont les objectifs du CME ?**

Le Conservatoire a pour objectif de favoriser, dans les meilleures conditions pédagogiques, l'art de la musique et du chant. Il constitue sur le plan local un noyau artistique important. Sont proposés des cours d'éveil musical pour les enfants dès 5 ans et à partir de 6 ans, ainsi que pour les adolescents et les adultes des cours de formation musicale. Les élèves peuvent commencer en parallèle, selon leur choix, différents instruments qui leur sont proposés: cordes, vents, cuivres,

harpe, piano, guitare classique, folk, jazz, électrique et basse, différentes percussions, batterie, chant, chorale, ensembles instrumentaux, Musiques actuelles, etc...

### **Quel est votre rôle au quotidien en tant que directeurs ?**

Nous avons un travail administratif à temps complet, car un conservatoire de musique est un établissement scolaire où de nombreuses tâches doivent être traitées chaque jour (téléphone, gestion des cours, des plannings, des manifestations, des programmations, établir les épreuves des examens, être en relation avec le SEVO, le CSA (ces organismes traitent les fiches de salaire et le suivi juridique et comptable mis en place par le conseil général du Val d'Oise pour venir en aide aux associations), relation avec les élèves, les parents d'élèves et les professeurs(es), etc.

### **Quels sont vos liens avec la mairie ?**

Une évolution a eu lieu après ces 35 années passées de création du conservatoire de musique d'Ézanville. Nous avons pu, enfin, échanger avec le Maire, le personnel de Mairie et avoir tout de même une reconnaissance dans la ville. Apparaître sur la revue municipale, sur le site de la ville car cela n'était pas le cas durant les nombreuses années antérieures passées ou nous étions inexistantes.



**ADMINISTRATIF**



# Impôts : prenez rendez-vous !

La direction départementale des Finances publiques du Val-d'Oise vous informe, qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, afin d'offrir une meilleure qualité de service et de limiter le temps d'attente de ses usagers, le Service départemental de l'Enregistrement (SDE) procédera à de l'accueil uniquement sur rendez-vous.

Le SDE traite vos demandes en matière d'assurance-vie, donation, cession de parts sous seing privés, succession, déclaration de plus-values immobilière, déclaration de trusts...

Votre rendez-vous se tiendra prioritairement par téléphone (vous serez rappelé au numéro et au créneau horaire que vous indiquerez). Le cas échéant, un rendez-vous physique pourra vous être proposé au Centre des Finances publiques d'Ermont situé au 421, rue Jean Richepin à la date et au créneau horaire que vous aurez choisi.

## Comment prendre rendez-vous ?

- par la messagerie sécurisée [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) depuis votre **espace particulier** ou votre **espace professionnel**, rubrique « Contact et RDV »,
- par la rubrique « Contact et RDV » de la page d'accueil du site : [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ;
- par téléphone : 0130728200

## Comment créer votre espace particulier ?

Le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) vous propose des accès simplifiés pour vous connecter à votre espace particulier : soit avec l'icône FranceConnect, soit avec vos identifiants [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)



1. Vous choisissez de créer votre espace particulier en utilisant FranceConnect  
Pour accéder à votre espace particulier, vous pouvez utiliser l'icône FranceConnect, si vous disposez déjà d'un accès avec des fournisseurs d'identité suivant : AMELI, l'identité Numérique La Poste, MobileConnect et moi, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ou ALICEM.
2. Vous choisissez de créer votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) : vous disposez d'un numéro fiscal  
Commencez par saisir votre numéro fiscal depuis la page d'authentification de ce site, sous la rubrique « Connexion ou création de votre espace ». La page s'adaptera alors à votre situation.

## Où trouver votre numéro fiscal ?

Ce numéro à 13 chiffres est l'identifiant unique que vous utilisez pour toutes vos démarches fiscales ; il est important de le conserver, il vous sera demandé à chaque connexion.  
Vous pouvez le retrouver facilement sur les principaux documents fiscaux qui vous sont adressés (déclaration de revenus, avis d'impôt sur le revenu et d'impôts locaux...).

## L'ESSENTIEL

### Permanences Info Logement Rénovation – ADIL

Des permanences gratuites sont ouvertes pour toutes questions liées au logement en partenariat avec l'agence Départementale d'Information sur le Logement du Val d'Oise (ADIL). Les permanences sont ouvertes à tous quelle que soit la commune d'origine.

- Le mercredi 15 février après-midi, Ézanville, à la Maison citoyenne.
- Le mercredi 4 janvier matin, Domont, au CCAS, 18 rue de la Mairie
- Le mercredi 11 janvier après midi, Deuil-la-Barre, en Mairie
- Le lundi 16 janvier après-midi, Saint-Brice-sous-Forêt, à l'ancienne Mairie, 14 rue de Paris
- Le vendredi 27 janvier après-midi, Saint-Prix, en Mairie

**Il convient de prendre rendez-vous au préalable en contactant le 0130328315 ou bien en ligne sur [www.adil95.org](http://www.adil95.org)**

### Permanences architecte-conseiller

Rencontrez un architecte-conseiller du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) un mardi par mois ! Avant de vous engager dans votre projet de construction ou d'extension, profitez gratuitement des conseils d'un architecte-conseiller du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement). Les architectes du CAUE vous accueillent sur rendez-vous un mardi par mois au siège de l'Agglomération au 1 rue de l'Égalité à Soisy-sous-Montmorency. Les prochaines permanences sont le mardi 17/01 et le mardi 21/02.

**Inscription obligatoire : 0130109048 / 0130109161.**

### Donnez une seconde vie à votre sapin de Noël

Après les fêtes, il est temps de dire au revoir à votre sapin de Noël. Ne soyez pas triste car vous pouvez lui offrir une seconde vie !

Nous vous invitons à le présenter lors de la collecte des déchets végétaux du mois de janvier ou à le déposer aux points de collectes. Toutes les informations sont sur votre calendrier de collecte 2023. Vous pouvez également le consulter sur notre site internet [www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr)

Les sapins de Noël ainsi collectés seront recyclés et non plus incinérés. Ils seront ensuite broyés, défibrés puis transformés en un compost rempli de fertilisants, notamment d'azote, qui permettra d'enrichir la terre sur laquelle il sera épandu. Attention, seuls les sapins naturels seront collectés. Ils devront être présentés :

- dépouillés de toute décoration (crochets, guirlandes, boules, lumières, neige artificielle...);
- sans le pied et les éventuels emballages;
- non emballés dans un sac plastique ou un sac à sapin;
- ne pas dépasser 2 mètres de hauteur et 10 cm de diamètre pour le tronc. Si vous avez opté pour un sapin de grande taille vous devrez le couper ou le déposer en déchèterie.



### Assemblée Générale de l'AAEE

L'AGO de l'Association des Amis et Élèves d'Ézanville (AAEE) aura lieu le dimanche 29 janvier 2023 à 11 h au complexe de la prairie d'Ézanville. Cette AGO sera suivie d'un repas (participation financière) avec animation. Nous vous invitons à nous rejoindre et participer aux rencontres, visites, conférences, sorties etc...que nous organisons au cours de l'année.

**Renseignements : 06 1049 1082, Danièle Glotin, Présidente.**

## LE CARNET

### NOVEMBRE 2022

#### Naissances

Tatiana-Junior ADOLPHE, Mélodie TACITA.

#### Décès

Bernard PÉRON, Claudine MILLET.

### DÉCEMBRE 2022

#### Naissances

Lyvia GUIBOURDIN JOLY, Elyas SAMPAIO AL HAWARI, Khalil GUSTAVE, Haydym GALLERON, Léa TUFFIER.

#### Décès

Ghislain BATON.

### La messagerie d'Ézanville

#### Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80

**Directeur de la publication** // Éric Battaglia

**Rédaction** // Ève Pavesi

**Conception-réalisation** // RDVA // 01 39 90 10 00

**Impression** // STIP // 01 39 91 91 73

**Dépôt légal** // à parution

ISSN : 1292-3729

### LE CHIFFRE DU MOIS

**-27%** : c'est le pourcentage de baisse de gaspillage alimentaire dans les cantines ézanvilloises après avoir adhéré au programme local de prévention des déchets piloté par le SIGIDURS.



# Tribunes d'expression des groupes politiques

## L'état veut-il dissoudre le fait local ?

Le gouvernement a fait le choix du 49.3 pour faire passer des mesures d'austérité qui impacteront les finances locales, à Ézanville comme ailleurs. Le mal nommé "pacte de confiance" vise, pour chaque niveau de collectivités, à limiter les dépenses de fonctionnement à hauteur de l'inflation (-0.5%) sur la durée du quinquennat sous réserves de sanctions. Dans le même temps, nous allons perdre les 8 milliards de cotisations sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et nous attendons une nouvelle baisse de la dotation globale. Ces mesures, adoptées contre l'avis de nombreux élus locaux, réduisent notre autonomie financière déjà mise à mal par l'inflation et par l'augmentation exorbitante des énergies. Notre groupe Ézanville-Ensemble propose à tous les élus d'Ézanville d'exiger l'indexation des dotations sur l'inflation pour au minimum maintenir les services aux citoyens. Faute de quoi, des augmentations de la taxe foncière, des augmentations des tarifs des différents services municipaux ou une réduction des services seraient inévitables.

Dans notre tribune de janvier 2022, nous alertions les Ézanvillois sur le projet de Madame Péresse d'augmenter le coût des transports publics en IDF, notamment celui du Pass Navigo. Il est encore temps de réagir en signant massivement la pétition proposée par le collectif Stopgalère ([www.stopgalere.fr](http://www.stopgalere.fr)) qui demande le retour immédiat à 100% de l'offre de transport, le gel du prix du Pass Navigo, l'abandon de la privatisation de la SNCF et de la RATP, ...

Nous n'ignorons pas les difficultés rencontrées par nos concitoyens, mais nous espérons que ces fêtes de fin d'année ont été l'occasion de moments heureux et nous souhaitons à toutes et tous santé, paix et mieux-être pour cette année qui sera une année cruciale pour le développement des projets sur notre commune (ZAC, gare, futur centre culturel, accompagnement des associations) sur lesquels nous restons vigilants et combattifs.

**Pierre Leduc, Paule Schaaff et Alain Lambret**  
Ézanville ensemble

## L'équipe Ezanville c'est vous, vous présente ses meilleurs vœux pour 2023

Plus encore dans cette période de crise à la fois sur le plan énergétique et le plan économique, il nous semble important de se ressourcer auprès de sa famille et de ses amis. Ce lien social est primordial et nous démontre à quel point il permet à chacun d'entre nous de s'adapter et faire face à des situations très compliquées. C'est pourquoi nous n'oublions pas les personnes isolées et/ou en difficultés et nous leur souhaitons tout particulièrement de trouver en 2023 une année de prospérité. Nous rendons honneur également à toutes les associations qui œuvrent toute l'année pour maintenir ce lien social.

Nous remercions les services municipaux qui ont organisé des festivités de Noël plus courtes cette année mais tout en maintenant la diversité des animations (patinoire, petit train...) et de jolis éclairages. Nous avons constaté une bonne affluence avec des enfants souriants et des familles satisfaites.

En 2022, nous avons essayé de vous représenter et de défendre vos intérêts, parfois en soutenant des mesures de l'équipe municipale que nous estimions aller dans le bon sens.

Pour la ZAC, nous vous assurons de notre volonté de travailler dans le sens de l'intérêt général et de suivre ce grand projet de réhabilitation de la zone d'activités « Castorama-BUT » à la fois au Conseil municipal par nos 4 élus mais également par notre présence au sein du Conseil communautaire de Plaine Vallée.

Enfin, pour le Pôle gare, nous resterons vigilants quant à la réhabilitation du parking afin qu'il garde une taille suffisante et qu'il reste gratuit pour les Ézanvillois. Pour les autres sujets en souffrance (abattoir, Eleusis, Réouverture du petit Rosne) nous vous informerons des avancées sur ces dossiers.

Prenez soin de vous.

**Ézanville c'est vous!**  
**Sébastien Zriem, Nadia Gosmant, Sylviane Sinay,**  
**Emilie Gimeno**

En ce début d'année, nous souhaitons vous transmettre nos vœux les plus sincères de bonne santé, de bonheur et réussite personnelle.

L'année 2023 devrait être riche en projets pour la ville, c'est pourquoi nous aborderons dans les prochains mois quelques sujets structurants pour la commune et ses habitants :

- La réalisation de l'ouverture du petit Rône, à l'instar de ce que nous vous avions proposé,
  - L'avancée du projet de la gare et les desideratas toujours aussi tortueux du groupe SNCF,
  - L'aménagement de la ZAC et des travaux qui débutent, mais dans quel sens ?
  - Le changement de destination des anciens locaux Eleusis ; une structure financière voudrait-elle démolir ce bâtiment du centre-ville au profit d'un complexe de logements sociaux ?
  - La rénovation énergétique comme son aspect budgétaire qui doivent faire l'objet de vraies propositions d'avenir... avec une perspective au-delà d'un mandat électoral.
  - Les aéroports de Paris ; +249% de trafic en 2022, mais toujours aussi éloignés des objectifs d'empreinte carbone et du non-respect pour l'égalité des riverains (Roissy/Orly) !
- Nous questionnerons les élus locaux sur leur implication et/ou leur(s) action(s).

Il s'agit de sujets intéressants, voire troublants, mais avec des esprits constructifs autour de la table des discussions, nous devrions pouvoir trouver des solutions ou réponses à chacune des questions.

Nous sommes encore dans la période des bonnes résolutions pour 2023 !

Bonheur, Santé et Prospérité pour toutes et tous.

**Yves Kerscaven et Christine Leroux**  
Un avenir pour Ézanville

## L'AGENDA

### 13 janvier

#### Permanence « Ma commune ma santé »

Ma Commune Ma Santé s'adresse à tous les Ezanvillois qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée, à un contrat individuel. Un référent local tiendra une permanence au CCAS le vendredi 13 janvier afin de répondre à toutes vos questions.

**Il est impératif de vous inscrire par téléphone au 0139 35 44 97.**

**[www.macommunemasante.org](http://www.macommunemasante.org)**

### 14 janvier

#### Concert

La scène du théâtre de l'Union Familiale accueille Madame Rêve d'Écologie, un spectacle tout public 100 % recyclable préservant la biodiversité musicale française. Un écho-système pour un réchauffement mélodique... Une transition chronologique vers un développement durable. Un trio non essentiel mais existentiel!!! En première partie la voix magnifique de Luz, une jeune chanteuse dont nous avions déjà apprécié le talent en 2020!

**<https://fb.watch/g-9LIftQJR/>**

**Théâtre de l'Union Familiale 9 rue des écoles.**

**Tarif: 10 €, -18 ans 6 €, -12 ans gratuit.**

**[www.theatre-uf-ezanville.com](http://www.theatre-uf-ezanville.com)**



## RETOUR SUR



**1 9,10,11 décembre:** marché de Noël

**2 11 décembre :** spectacle de l'Ecole de Musique et de Danse de l'association Escale d'Ecouen à la résidence des personnes âgées Les Cèdres

